PIERRELATTE - ZONE NORD

ETABLISSEMENT: ORANO / ORANO CYCLE

EXPLOITANT: Orano

RÉGION: Auvergne-Rhône-Alpes

DÉPARTEMENT: DROME **COMMUNE:** PIERRELATTE

1) Déchets provenant de l'assainissement et du démantèlement du pilote d'enrichissement de l'uranium par traitements chimiques (procédé Chemex), installation CEA arrêtée en 1989.

2) Déchets résultant de l'exploitation ou de la maintenance des installations du Centre d'études du CEA Marcoule / Installation de Pierrelatte

Données déclarées au 31/12/2023

Nature des déchets	Volume déclaré (en m³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
1. ANCIEN PILOTE D'ENRICHISSEMENT DE L'URANIUM EXPLOITÉ PAR LE CEA (PROCÉDÉ CHEMEX)					
Déchets mixtes produits par le CEA contenant de l'uranium naturel (325 kg) et du mercure (7,4 kg)	7,2	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets produits par le CEA constitués de gravats contaminés en uranium naturel entreposés dans 11 fosses de rétention fermées par une dalle de béton ferraillé, avec suspicion de présence de mercure	226	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets produits par le CEA constitués de fibrociment pollué par du mercure issu de l'excavation des premières des 13 fosses	0,213	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
2. INSTALLATIONS D'ENRICHISSEMENT DE L'URANIUM EXPLOITÉES PAR LE CEA					
Déchets produits par le CEA suspectés de contenir de l'uranium naturel et du mercure, ayant pour origine des boues de vidange d'une rétention à COGEMA/SMT (producteur IPSN)	1,2	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Huile contaminée produite par le CEA	1,32	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
DEEE produits par le CEA	7,98	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA
Déchets produits par le CEA constitués de déchets métalliques pollués par du mercure issus de l'excavation des premières des 13 fosses	1,491	-	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA